Unité - Progrès - Justice

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

 ${f Vu}$ -la Constitution :

Vu le décret n° 2007 – 349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre;

Sur proposition du Premier Ministre;

DECRETE

ARTICLE 1: Le Gouvernement du Burkina Faso est remanié ainsi qu'il suit :

- 01. Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale

 Monsieur Bédouma Alain YODA
- 02. Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques Monsieur Laurent SEDEGO
- 03. Ministre de l'Economie et des Finances Monsieur Lucien Marie Noël BEMBAMBA
- 04. Ministre de la Justice, Garde des Sceaux Monsieur Zakalia KOTE
- 05. Ministre de la Défense Monsieur Yéro BOLY
- 06. Ministre de la santé
 Monsieur Seydou BOUDA

- 07. Ministre des Transports

 Monsieur Gilbert G. Noël OUEDRAOGO
- 08. Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation Monsieur Clément Pengdwendé SAWADOGO
- 09. Ministre des Infrastructures et du Désenclavement Monsieur Seydou KABORE
- 10. Ministre des Mines, des Carrières et de l'Energie Monsieur Abdoulaye Abdoulkader CISSE
- 11. Ministre de la Culture, du Tourisme et de la Communication, Porte Parole du Gouvernement Monsieur Filippe SAWADOGO
- 12. Ministre de la Sécurité

 Monsieur Emile OUEDRAOGO
- 13. Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie Monsieur Salifou SAWADOGO
- 14. Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique

 Monsieur Joseph PARE
- 15. Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation Madame Marie Odile BONKOUNGOU/BALIMA
- 16. Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat

 Monsieur Léonce KONE
- 17. Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat Monsieur Soungalo OUATTARA
- 18. Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale Monsieur Amadou Adrien KONE
- 19. Ministre Chargé de Mission auprès du Président du Faso, Chargé de l'Analyse et de la Prospective Monsieur Guéda Jacques OUEDRAOGO
- 20. Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi Monsieur Justin KOUTABA

- 21. Ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale Madame Pascaline TAMINI/BIHOUN
- 22. Ministre des Ressources Animales
 Monsieur Sékou BA
- 23. Ministre de la Promotion des Droits Humains Madame Salamata SAWADOGO/TAPSOBA
- 24. Ministre des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication

Monsieur Noël KABORE

- 25. Ministre de la Promotion de la Femme Madame Celine M. YODA/KONKOBO
- 26. Ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme Monsieur Vincent T. DABILGOU
- 27. Ministre des Sports et des Loisirs
 Monsieur Mori Aldiouma Jean Pierre PALM
- 28. Ministre Chargé des Relations avec le Parlement Madame Tibo dite Cécile BELOUM/OUEDRAOGO
- 29. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget Monsieur François Marie Didié ZOUNDI
- 30. Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, Chargé de la Coopération Régionale Madame Minata SAMATE/CESSOUMA
- 31. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Chargé des Collectivités Territoriales

Monsieur Toussaint Abel COULIBALY

32. Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, Chargé de l'Agriculture

Monsieur Abdoulaye COMBARY

33. Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation, Chargé de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle

Monsieur Ousséni TAMBOURA

34. Ministre Délégué auprès du Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, Chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle Monsieur Maxime SOME

ARTICLE 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 12 mars 2010

Braise COMPAORE

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO